

# COMMUNIQUE DE PRESSE



Nouméa, 7 juillet 2014

## ***Le concours « Un des meilleurs ouvriers de France » organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois en Nouvelle-Calédonie***

***C'est une première ! Le concours « l'un des meilleurs ouvriers de France » (MOF) est désormais proposé aux professionnels de Nouvelle-Calédonie. Sept Calédoniens ont posé leur candidature et participent actuellement à la 25<sup>ème</sup> édition de ce prestigieux concours. Les premières épreuves qualificatives à Nouméa se dérouleront le lundi 7 juillet, pour les plombiers-fontainiers.***

### **7 candidats calédoniens pour un titre prestigieux**

Le concours « l'un des meilleurs ouvriers de France » (MOF) est organisé pour la première fois en Nouvelle-Calédonie. Un Commissaire a été nommé pour le territoire par le Comité organisateur du concours. Il s'agit de Nicolas DANIS, chef d'entreprise à Nouméa.

Son rôle consiste depuis 2012 à coordonner localement l'organisation du concours, mobiliser les partenaires et être l'interlocuteur des professionnels souhaitant candidater. La Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie soutient activement cette initiative, qui valorise le travail accompli dans les règles de l'art. Elle apporte son soutien administratif, informationnel et logistique.

Lors de la dernière édition, 138 métiers étaient représentés au niveau national, dans les domaines de la restauration, hôtellerie, alimentation, bâtiment, habitation, structure métallique, industrie, bijouterie, agriculture, commerce, ou services. Ce titre prestigieux est attribué pour chaque catégorie de métier tous les trois ans. Il est ouvert à toute personne âgée de plus de 23 ans, sans condition de diplôme. On peut concourir seul, en équipes, ou bien candidater pour un chantier réel. Le concours donne lieu à l'attribution d'un diplôme de niveau III (bac +2), équivalent à un BTS ou DUT, délivré par le ministère de l'Éducation Nationale. La 25<sup>ème</sup> édition se déroule entre 2013 et 2015.

# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

7 Calédoniens, ayant fait acte de candidature, sont actuellement engagés dans les sélections :

- Manuel HENRY (charpentier),
- Frédéric MOLL (plombier/fontainiste),
- Frédéric FERAL (plombier/fontainiste),
- Maxime VIDAL (plombier),
- Mickael TOTERREAU (plombier),
- Aurélien LELIEVRE (couvreur)
- et Ludovic GAULTIER (cuisinier gastronomique)

## **Premiers qualifiés et suite des épreuves qualificatives ...localement**

Certaines épreuves qualificatives se sont déroulées au premier semestre 2014. Et deux des sept inscrits pour la Nouvelle-Calédonie se sont officiellement qualifiés, après avoir fait le déplacement en métropole pour passer leur épreuve. Messieurs Aurélien LELIEVRE, couvreur, et Manuel HENRY, charpentier, participent donc actuellement à la finale pour leur métier respectif.

Les épreuves qualificatives pour les métiers de plombier et fontainier se dérouleront elles, sur le territoire, et c'est une première !

Les candidats sont messieurs Frédéric MOLL, Maxime VIDAL, et Mickael TOTERREAU. Ils passeront lundi 7 juillet leur épreuve théorique à Nouméa, de nuit, en même temps que les candidats métropolitains. L'épreuve pratique sera organisée dans la foulée au sein de l'atelier plomberie du Centre de formation Lucien MAINGUET, et durera une journée complète. Un jury, constitué localement, aura pour mission de juger de la motivation des candidats et de la qualité technique de leur réalisation, suivant le sujet imposé.

Candidat pour le métier de cuisinier, monsieur Ludovic GAULTIER attend les épreuves qualificatives, prévues en octobre 2014.

Les résultats du concours seront proclamés en 2015.

PJ : présentation du Concours et photos des candidats accompagnés du Commissaire MOF.

### **Contact presse :**

#### **Nicolas DANIS**

Commissaire MOF en Nouvelle-Calédonie  
74 66 77 et danis.nicolas.pro@gmail.com

#### **Laure LE GALL**

Directrice communication CMA  
28 03 63 et 75 35 25  
laure.legall@cma.nc

2/2

### **CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE NOUVELLE CALEDONIE**

10, av. James Cook – B.P. 4186 Nouméa Cedex – Nouvelle Calédonie – Tél. (687) 28 23 37 – Fax (687) 28 27 29  
Courriel : [cma@cma.nc](mailto:cma@cma.nc) – site Internet : [www.cma.nc](http://www.cma.nc)